



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Rédacteur : P. LARUE

☎ : 06 27 28 10 01

Référence : PV AG n°01/2018-2019

Date d'édition : 20-10-2018 (version 1)

Objet : Assemblée Générale des Archers Troyens

Date et lieu de la réunion : samedi 20 octobre 2018 : 13h45 –16h45 à la Maison des Activités Associatives Robert Schuman (Troyes)

Participants :

Bureau de l'AG : Jérôme BRIERRE, président – Michel DUPREY, vice-président, suppléant trésorier – Philippe LARUE, secrétaire

Membre du conseil d'administration : -

Licenciés constituant l'AG : Sylvain PERSONNE DERMONT, Christophe SIMONNOT, Leslie AUGUSTYN, Denis COUCHOT, Marcel-Paul BRELET (présents)

Autres licenciés : -

Parents présents : -

Représentant du comité départemental de l'Aube : -

Représentant de la mairie : Mme BEURY, conseillère municipale

Ordre du Jour de la réunion :

- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14/10/2017
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Résultats sportifs
- Licences 2019
- Bilan financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des vérificateurs aux comptes 2019
- Budget prévisionnel
- Projet sportif, du club
- Modification du Règlement Intérieur
- Arbitrage
- Questions diverses
- Remise des badges
- Elections au Conseil d'administration et renouvellement de 3 membres du Bureau Directeur



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Quorum :

Membres l'association depuis plus de 6 mois, âgés de plus de 16 ans à la date de l'AG, à jour de leur cotisation, constituant l'AG : 34

Quorum nécessaire aux délibérations de l'AG : 9

Avec 8 membres présents constituant l'Assemblée Générale, le quorum permettant à cette instance de délibérer n'est pas atteint. En conséquence, en application des dispositions de l'article XI « Assemblée Générale Ordinaire » des Statuts de l'association Les Archers Troyens, une deuxième Assemblée Générale sera convoquée, avec le même ordre du jour, à six jours au moins d'intervalle. Conformément aux Statuts, cette Assemblée Générale délibérera quel que soit le nombre des membres présents.

Le Président

Jérôme BRIERRE

Le Secrétaire

Philippe LARUE